

Avis consultatif sur le budget complémentaire 2026 du SPIC

L'an deux mille vingt six,

Le 22 juin à 18h00,

Le conseil d'exploitation, dûment convoqué s'est réuni à Pugnac, sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE,

MEMBRES EN EXERCICE : 28

NOMBRE DE PRESENTS : 19

MALLET Maité, COSME Laurence, FREDON Aurélie, RAMALHO Christine, MARTIN HERISSON Sophie, GUINAUDIE Valérie, LOUBAT Sylvie, ANGOT Stéphanie, SOARES Maribel, SUBERVILLE Jean Pierre, SEVENSTER Rinse, POUCHARD Eric, KELLER Thibaud, NIEMECK Geoffroy, LABICHE Damien, BOILIN Nicolas, CAPDEQUI Bruno, FUSEAU Michael, GRILLET Dominique,

NOMBRE D'AVIS : 19

Objet : Avis sur le budget correctif 2026 du SPIC :

En section de fonctionnement, il s'équilibre à : **228 691 €**

Les dépenses d'exploitation

	BP 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
011-Charges à caractère général	313 739,00 €	225 825,00 €	539 564,00 €
012-Charges de personnel et frais assimilés	231 469,00 €	- €	231 469,00 €
6553-Subventions exceptionnelles de fonctionnement	2 150,00 €	250,00 €	2 400,00 €
65881-Autres charges diverses de gestion courante	32 500,00 €		32 500,00 €
023-Virement à la section d'investissement	7 273,00 €	-7 273,00 €	- €
66-Charges financières	15 910,00 €	- €	15 910,00 €
68-Dotation aux amortissements	61 705,00 €	9 889,00 €	71 594,00 €
Fonctionnement-Dépense	678 246,00 €	228 691,00 €	906 937,00 €

Les recettes d'exploitation

	BP 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
70-Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	176 450,00 €	- €	176 450,00 €
74-Subventions d'exploitation	245 818,00 €	117 411,22 €	363 229,22 €
75-Autres produits de gestion courante	225 005,00 €	1 500,00 €	226 505,00 €
77-Produits exceptionnels	30 973,00 €	- €	30 973,00 €
002-Excédent antérieur reporté		109 779,78 €	109 779,78 €
Fonctionnement-Recette	678 246,00 €	228 691,00 €	906 937,00 €

L'augmentation des dépenses d'exploitation s'explique principalement par les travaux programmés sur le ponton Aliénor d'Aquitaine et le changement du bollard flottant, inscrits au chapitre 11,

Ceci engendre, de fait, une augmentation de la subvention exceptionnelle du budget principal de la CDC au budget annexe du SPIC au chapitre 74 ,

Avis N°2026-61 Conseil d'exploitation du 22-06-2026

Enfin et conformément à la délibération N°2026-103 du 27 mai 2026 relative à l'affectation du résultat 2025, les résultats antérieurs (109 779,78€) reportés sont enregistrés au chapitre 002

En section d'investissement, il présente un suréquilibre

Les dépenses d'investissement

	BP 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
139-	30 973,00 €	- €	30 973,00 €
16-Emprunts et dettes assimilées	27 000,00 €	- €	27 000,00 €
20-Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21-Immobilisations corporelles	5 300,00 €	31 148,27 €	36 448,27 €
001-Déficit antérieur reporté			
Investissement-Dépense	63 273,00 €	31 148,27 €	94 421,27 €

Les recettes d'investissement

	BP 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
13-Subventions d'investissement	- €	18 467,00 €	18 467,00 €
21-Virement de la section d'exploitation	7 273,00 €	-7 273,00 €	- €
28-Amortissement des immobilisations	56 000,00 €	7 889,00 €	63 889,00 €
1068-Affectation du résultat			
001-Excédent antérieur reporté		130 474,42 €	130 474,42 €
Investissement-Recette	63 273,00 €	149 557,42 €	212 830,42 €

Les dépenses d'investissement correspondent aux restes à réaliser relatifs à la construction de l'abri vélo et à l'achat des vélos (sommes engagées en 2025 et payées en 2026).

Les recettes d'investissement comptabilisent les restes à réaliser et le solde des subventions à percevoir pour la construction de l'abri vélo et à l'achat des vélos.

Conformément à la délibération N°2026-103 du 27 mai 2026 relative à l'affectation du résultat 2025, les résultats antérieurs (134 474,42€) reportés sont enregistrés au chapitre 001

Le Conseil d'exploitation donne un avis favorable au budget correctif 2026 du SPIC

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Bourg, le 24/06/2026

La Présidente,
Valérie GUINAUDIE

